

#1 - Juin 2019

Édito

Les ministères de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ont conjointement initié un **processus de double labellisation** « **Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** » et « **Diversité** ». Ces labels sont délivrés par l'Association française de normalisation (AFNOR).

Dans ce processus, l'académie de Strasbourg est pionnière aux côtés des académies de Rennes et Versailles.

Cette lettre, dédiée à la labellisation Égalité professionnelle & Diversité, vise à informer l'ensemble des personnels de l'académie sur les avancées du processus de labellisation et à donner à tous et toutes les moyens de s'approprier cette démarche.

Je vous en souhaite bonne lecture.

Sophie Béjean

Rectrice de l'académie de Strasbourg

À la une

Point d'accueil et d'écoute

Dans le cadre du processus de labellisation, l'académie de Strasbourg s'est dotée d'**un Point d'Accueil et d'Écoute (PAE)** depuis le mois de décembre 2018.

Ce nouveau dispositif répond aux exigences du label AFNOR dans la **lutte contre les discriminations** ainsi que les **violences sexistes et sexuelles** pouvant être vécues au sein du milieu professionnel. Outre ces signalements, le Point d'Accueil et d'Écoute permet aux personnels de l'académie d'évoquer tout problème ayant trait à l'exercice de leur activité professionnelle.

Constitué d'une écoutante coordinatrice et de deux collaboratrices, ce dispositif offre un espace d'écoute et d'accompagnement **dans le strict respect de la confidentialité et de la neutralité.**

Contact

03 88 23 36 99

pae@ac-strasbourg.fr

DSDEN67, 65, avenue de la Forêt Noire, 67000 Strasbourg

Horaires et lieux de permanence pour un accueil physique

Lundi et mercredi de 11h à 13h à la DSDEN du Bas-Rhin

Jeudi de 10h à 12h au CIO de Haguenau

Mardi de 16h à 18h au CIO de Colmar

Pour plus d'informations sur le PAE

<http://www.ac-strasbourg.fr/pro/ecoute-accompagnement/point-daccueil-et-decoute/>

Lien vers l'affiche PAE à diffuser dans vos écoles, vos établissements et vos services

[Télécharger l'affiche du Point d'accueil et d'écoute](#)

Focus sur la formation

Procédures en faveur de l'égalité et de la lutte contre les discriminations

Des formations nationales et académiques portant sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et sur les discriminations ont été lancées tout au long de l'année scolaire 2018-2019 auprès des agents de l'académie de Strasbourg et elles se poursuivront en 2020-2021.

Les présidents et membres des jurys de concours, de l'encadrement, ainsi que des gestionnaires en ressources humaines sont, compte tenu de leur mission, des publics prioritaires à former.

Calendrier des formations

Septembre 2018

Formation de formateurs, toutes catégories confondues, organisée par l'IHEEF (anciennement ESENER) pour les services de l'administration centrale et les académies. 15 personnes de l'académie de Strasbourg en ont bénéficié et ont, à leur tour, formé des publics « prioritaires »

Janvier 2019

Action de formation en ligne conçue en vue de sensibiliser l'encadrement à la culture de la diversité et de l'égalité professionnelle et de promouvoir la diffusion de pratiques managériales favorables à la lutte contre les discriminations.

Juin 2019

Formation des personnels de l'encadrement supérieur organisée par l'administration centrale

Septembre 2019

Session de rattrapage de la formation pour les absentes et absents de l'année 2018/2019.

Formation des représentantes et représentants des personnels ; des IEN, conseillères et conseillers pédagogiques ; des IA-IPR et CIEPAS ; des directeurs et directrices de CIO

2020-2021

Formation des personnels de directions, des directeurs et directrices de Segpa, de DDFPT et des adjoints gestionnaires.

Ressources utiles

[Dossier d'autoformation de l'IH2EF - Égalité femmes-hommes](#)

[Dossier d'autoformation de l'IH2EF - Lutte contre les discriminations au travail](#)

Partager les couleurs de l'Égalité et de la Diversité

Signature académique aux couleurs de la labellisation

Un logo spécifique au processus de double labellisation Égalité professionnelle & Diversité a été créé par le ministère. La rectrice, Sophie Béjean, a souhaité intégrer ce logo à la signature de mail académique.

Chacun et chacune de vous peut désormais utiliser cette signature pour ses correspondances et la diffuser dans ses services.

Téléchargez la signature sur [Stracad'hoc](#), rubrique *Modèles de documents*, annexes 6 à 8 (Modèles rectorat, DSDEN 67 et 68)



Affiche académique

Une affiche spécifique Point d'Accueil et d'Écoute (PAE) a été réalisée par la cellule communication de l'académie pour faire connaître ce nouveau dispositif à tous et toutes.

[Téléchargez l'affiche](#) à diffuser dans les écoles, établissements et services.

Chiffres clés

Dans l'académie de Strasbourg, **plus de 7 personnels sur 10 sont des femmes**. De fortes disparités existent selon les corps et catégories, le pourcentage de femmes diminue selon le niveau hiérarchique et les métiers.

Les femmes représentent

85,2% des professeurs du 1^{er} degré

59,5% des enseignants du 2^d degré

84,5% des personnels IATSS

73,8% des personnels de vie scolaire

50,8% des personnels de direction

47,8% du corps d'inspection

Sources : Bilan social 2017-2018 de l'académie de Strasbourg et [Les dossiers de la DEPP numéro 11 – mars 2019](#)

Communication sans stéréotype de sexe

Le saviez-vous ?

Participez à la construction d'une culture commune de l'Égalité professionnelle et de la Diversité au sein de l'académie en adoptant **les bonnes pratiques pour communiquer sans stéréotype de sexe**.

Accorder en fonction du genre	Double flexion et mot épïcène
<p>6 mars 1998 : la circulaire relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre, réaffirme la nécessité de féminiser les appellations professionnelles.</p> <p>Cela permet de ne pas invisibiliser les femmes.</p> <p><i>Rectrice ; Adjointe ; Cheffe ; Directrice ; Rédactrice ; Auteure ; Agente ; Correspondante ; Attachée ; Professeure ; Provisseure ; Inspectrice</i></p>	<p>La double-flexion désigne la pratique écrite et orale qui consiste à décliner à la fois au féminin et au masculin pour évoquer un groupe de personnes.</p> <p><i>Les agentes et agents, chacun et chacune, tous et toutes.</i></p> <p>L'épicène est un mot dont la forme ne varie pas entre le féminin et le masculin. Employer un mot épïcène permet de ne pas avoir à utiliser la double-flexion.</p> <p><i>Les fonctionnaires, secrétaires et responsables.</i></p>
Se référer à l'ordre alphabétique	User du pluriel
<p>Lors d'une énumération de termes identiques ou équivalents au féminin et au masculin, il convient de se référer à l'ordre alphabétique.</p> <p><i>Mesdames, Messieurs ; tous et toutes</i></p> <p>Ainsi, dire ou écrire « <i>femmes et hommes</i> » ou « <i>filles et garçons</i> » ne relève d'aucune forme de galanterie mais respecte seulement l'ordre alphabétique.</p>	<p>Dire ou écrire « La Femme » ou « L'Homme » renvoie à deux catégories qui s'entendent homogènes du fait du singulier, hors elles sont loin de l'être. <i>Les femmes</i>, tout comme <i>les hommes</i>, sont des personnes réelles, aux identités plurielles et représentatives d'un groupe hétérogène.</p> <p>Dans la même logique, l'usage de l'adjectif « féminin » participe à réifier ce qui relèverait d'une pseudo-identité féminine. Il en est de même de l'usage de l'adjectif « masculin ». C'est donc à éviter.</p>